



Le portrait disparu de Charlemagne de la cathédrale Notre-Dame de Noyon.

L'emplacement du portrait installé au 16ème siècle dans le bras nord du transept.

Cliché musées de Noyon

Dans le bras nord du transept de la cathédrale de Noyon, du côté occidental, on découvre une inscription peinte, immédiatement au-dessus des arcatures aveugles du premier niveau de l'élévation. La graphie peut être attribuée au 17ème siècle. En voici transcrits les vestiges :

LE VRAI POURTRAIT DE CHARLEMAGNE EMPEREUR ET MONARQUE DES ...
L'UN DES FONDATEURS DE CESTE E[GLISE]....
COURONNE LE 7^e JOUR D'OCTOBRE 76[8]....



L'inscription (du 17ème siècle ?) identifiant le portrait. Cliché musées de Noyon

L'inscription commémore le couronnement en 768 dans la cathédrale de Noyon de Charles, fils de Pépin le Bref. La partie septentrionale du royaume des Francs revenait au futur empereur Charlemagne (sacré en 800 à Rome). L'église dans laquelle se déroula la cérémonie fut probablement détruite au 9ème siècle, au cours des invasions normandes. Mais le pouvoir royal et l'Eglise ont avec constance entretenu le souvenir de l'avènement à Noyon de la dynastie carolingienne. C'est vraisemblablement par souci politique de continuité dynastique que Hugues Capet se fait sacrer en 987 roi des Francs dans la cathédrale de Noyon, qui fut détruite dans l'incendie de 1131. Un fils naturel de Philippe Auguste, Pierre Char-

lot, fut ainsi nommé en mémoire du grand Charles. Il devint évêque de Noyon en 1240. La tour du palais épiscopal de Noyon était appelé la "Tour Roland". En 1460, on trouve la mention d'un pilier de "Charlemagne" dans la cathédrale¹. Dans la chapelle Saint-Eloi, chapelle d'axe du choeur gothique, était conservée au Moyen Age une image représentant Charlemagne. Elle est mentionnée en 1468, lorsque Louis XI en fait réaliser une copie².

Le 25 novembre 1517, le chapitre de la cathédrale autorisa Jean Baignast, trésorier dudit chapitre, "de faire repeindre à ses dépens le tableau de S. Charlemagne, fondateur de l'Eglise de Noyon"³. La formule signifie-t-elle que le tableau médiéval fut au sens propre repeint ou bien qu'une copie en fut réalisée ? Le chapitre ordonna que le tableau fut placé dans le bras nord du transept, en face du portail Saint-Pierre, où subsiste aujourd'hui l'inscription.

Le chanoine Le Vasseur, décrit ainsi le tableau en 1633 : "Le noble et antique tableau du sacre de Charlemagne, qui se conserve en la croisée septentrionale de nostre

Eglise, vis à vis du revestiaire, où ce Roi-Empereur soustient d'une main le globe de l'Univers, de l'autre main la mesme Eglise, crie tout haut qu'il en fut le père"⁴. Charlemagne apparaît ainsi en Empereur et non simplement comme le roi couronné à Noyon, ainsi qu'en donateur de l'édifice. Donner du crédit à la légende selon laquelle Charlemagne aurait fondé l'église gothique visait à conforter le prestige du chapitre de la cathédrale. Le Vasseur compare le portait de Charlemagne à une figure du roi David, les clochers de la cathédrale tenant lieu de harpe. Selon l'annaliste en effet, l'Eglise de Noyon avait le plus grand respect de la tradition carolingienne du chant religieux, qui lui valait la réputation de "bien sonnée et bien chantée".

Le tableau disparut au moment de la Révolution.



L'Empereur Louis le Pieux (814-840) tenant une maquette de la cathédrale d'Hildesheim (17ème s. - Trésor de la cathédrale d'Hildesheim) - Droits Réservés.

Le "portrait" de Noyon devait s'apparenter à une telle figure de l'empereur en donateur.

¹ Voir Charles Seymour, La cathédrale Notre-Dame de Noyon au XIIe siècle, Genève/Paris, 1975, p.10

² Voir Charles Seymour, ouvrage cité, p.10

³ Jacques Le Vasseur, Annales de l'Eglise de Noyon jadis dite de Vermand, Paris, 1633, p.1001.

⁴ Jacques Le Vasseur, ouvrage cité, p. 121-122.